



Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Education Nationale, de la
Jeunesse et des Sports
Hôtel de Rochechouart
110 rue de Grenelle
75007 PARIS

Athies, le 3 mars 2022

JEAN-PIERRE
CORBISEZ

Objet : Reconduction du dispositif « Vacances apprenantes »

Monsieur le Ministre,

SENATEUR
DU PAS-DE-CALAIS

J'ai été interpellé par Monsieur Christian Domine, Président de l'Association Jeunesse au Plein Air concernant la reconduction du dispositif « vacances apprenantes » voire de la mise en place d'une expérimentation nommée « pass colo ».

MEMBRE DE LA
COMMISSION
AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE ET
DEVELOPPEMENT
DURABLE

Ce dispositif, qui permet à des milliers d'enfants de partir en colonies tout en poursuivant des apprentissages, a besoin d'être maintenu dans le temps avec un budget stabilisé. Il serait également intéressant selon les associations organisatrices, de pouvoir faire évoluer ce dispositif en créant un « pass colo » dont l'objectif serait de garantir à toute une classe d'âge (9/10ans) l'accès à un séjour collectif avant l'entrée au collège.

Le public ciblé pour cette expérimentation pourrait être les enfants issus des cités éducatives ou des territoires éducatifs ruraux.

A quelques mois des vacances d'été et afin d'organiser au mieux ces « colos apprenantes », les associations sont en attente de réponses claires de la part de votre ministère concernant la pérennisation des moyens alloués ces deux dernières années et sur la possibilité d'expérimenter le « pass colo » dès 2022.

Assuré de votre écoute et dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, **Monsieur le Ministre**, en l'assurance de ma haute considération.

Respectueusement

Jean-Pierre CORBISEZ
Sénateur du Pas-de-Calais